



PLANÈTE

CRISE SANITAIRE

Fermeture des écoles : les parents vont encore devoir s'adapter

Les familles doivent s'organiser en urgence pour les trois ou quatre semaines à venir de reconfinement

Avec 12,4 millions d'élèves privés d'école, combien de parents ont perdu le sommeil depuis l'annonce présidentielle d'un reconfinement scolaire, mercredi 31 mars ? Organiser les trois semaines à venir – quatre, quand on a des ados à la maison –, dès lors que les crèches, écoles, collèges et lycées ferment, relève d'un casse-tête si l'on ne peut pas (« pas encore », soufflent les médecins) faire appel aux grands-parents.

Comment jongler entre cours à distance « pour eux » et réunions en visio « pour nous » ? Et télétravailler, un bébé dans les bras ? Comment se projeter sans savoir précisément ce qu'il en sera des accueils de loisirs, la planche de salut du parent dit isolé ? Comment tenir le cap, presque quatre cents jours après le premier confinement, sans cette escapade au vert programmée de longue date sur le temps des congés scolaires ; projet qui, bien sûr, peut sembler futile alors que la « troisième vague » est là, mais qui donnait à la vie de famille confinée l'illusion de la normalité ?

En capitalisant sur trois choses, répond en substance le gouvernement : d'abord, sur l'expérience acquise lors du premier confinement scolaire, de mars à mai 2020, période difficile dont la communauté éducative se serait toutefois mieux sortie en France qu'ailleurs, martèle-t-on au ministère de l'éducation. Une fierté nationale. Ensuite, en activant, pour le parent en emploi, la procédure de chômage partiel revenue en grâce quand le nombre de classes fermées s'est envolé en mars. « Si un salarié ne peut télétravailler car il a des enfants en bas âge, il en informera son employeur et pourra être indemnisé », a fait savoir le ministère du travail. Enfin, en gardant en tête que, contrairement à

l'annonce du 12 mars 2020, celle du 1^{er} avril 2021 s'adosse sur un calendrier : les crèches et les écoles rouvriront le 26 avril. Les collèges et les lycées, le 3 mai, « avec des jauges adaptées », a toutefois prévenu le chef de l'Etat.

RETOUR EN ARRIÈRE

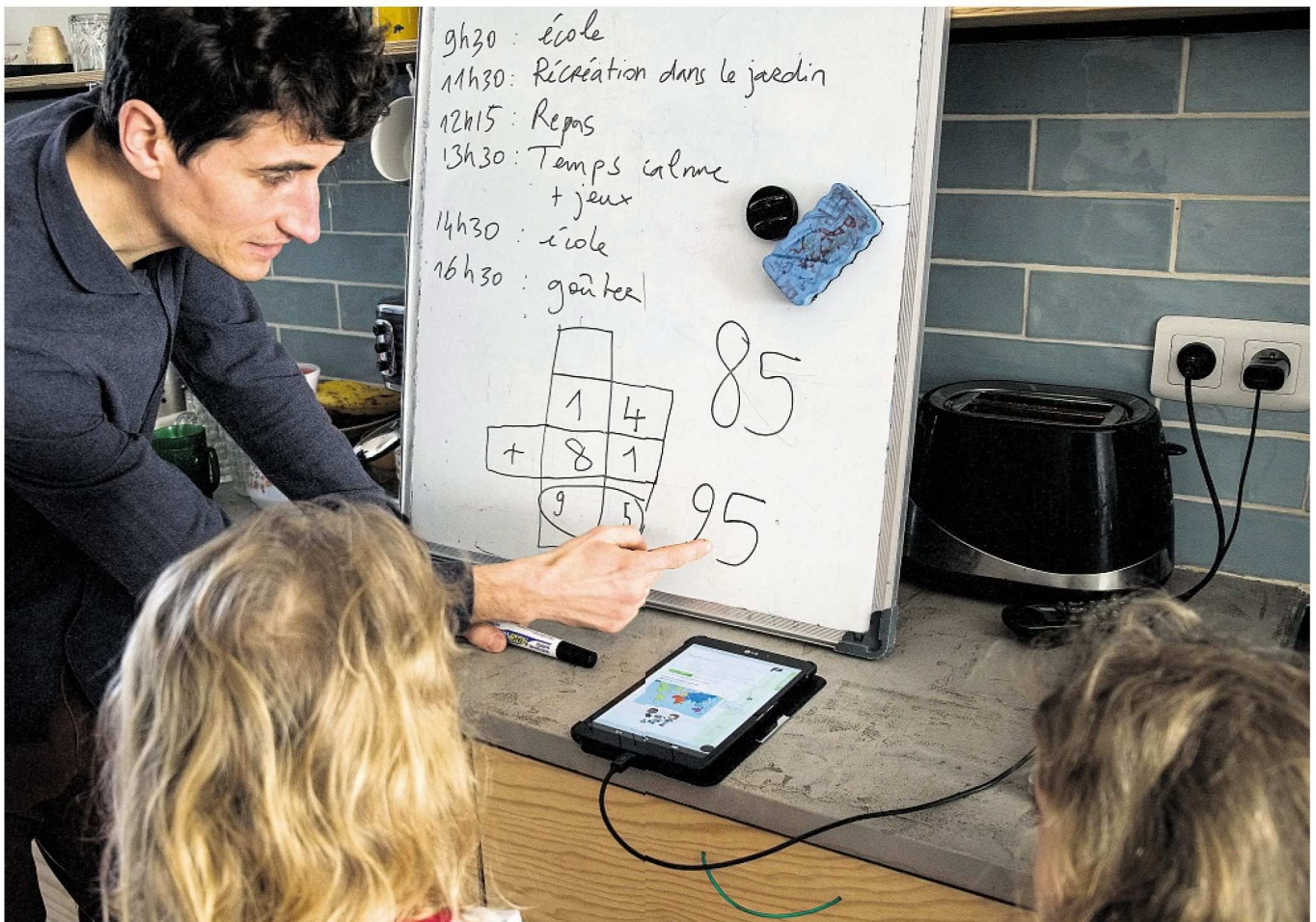
Trois engagements assortis de conditions, c'est peu pour retrouver le sommeil. Surtout quand on ressasse les effets, désormais documentés, du premier confinement : s'il n'y a pas eu, comme le redoutaient les enseignants, de décrochage massif, les inégalités se sont creusées, les violences intrafamiliales ont bondi, le mal-être adolescent s'est enraciné. Comment faire mieux cette fois-ci ? Et, surtout, comment être sûr que l'« après-confinement » ne ressemblera pas en grande partie à l'« avant » ? Sans vaccination, sans dédoublement des classes (aux autres niveaux que le lycée), sans protocole sanitaire applicable et appliqué, le parent inquiet voit difficilement, à ce stade, pourquoi la contamination, même après trois à quatre semaines « sous cloche », ne serait pas soumise à rebond. Les scientifiques, y compris ceux qui ont défendu l'option du reconfinement scolaire, restent prudents quant à l'avenir.

« Je sais ce que cette réorganisation implique de changements profonds, (...) mais c'est la solution la plus adaptée pour freiner le virus, tout en préservant l'éducation, et donc l'avenir de nos enfants », a affirmé, mercredi, Emmanuel Macron à l'adresse des parents. Des mots qui résonnent comme un retour en arrière pour tous ceux contraints de revêtir à la fois les habits du maître d'école et du salarié. Au risque, même si cela ne dure qu'un temps, de rater les deux. ■

MATTEA BATTAGLIA



► 3 avril 2021 - N°23711



Un père de deux petites filles leur fait l'école à la maison, lors du troisième jour du premier confinement, le 18 mars 2020. COLLECTIF FAUX AMIS/HANSLUCAS POUR « LE MONDE »

